

29 AVRIL 2009

AJOUT DU MISOPROSTOL A LA LISTE MODELE OMS DES MEDICAMENTS ESSENTIELS POUR LE TRAITEMENT DE L'AVORTEMENT INCOMPLET ET DE LA FAUSSE COUCHE

L'Organisation mondiale de la santé a annoncé l'inclusion du misoprostol à sa liste modèle des médicaments essentiels sur la base de son innocuité et efficacité prouvées pour le traitement de l'avortement incomplet et de la fausse couche. La décision a été prise par un comité d'experts qui a évalué les données disponibles qui comprennent plusieurs directives et de nombreux essais cliniques aléatoires comparatifs pour cette indication.

La proposition a été soumise par Gynuity Health Projects sur la base des informations et facteurs qui suivent :

- Le misoprostol est efficace pour ces indications. Plus d'une douzaine d'essais aléatoires ou comparatifs ont été menés et le plus récent indique que le taux de réussite du misoprostol est de 90 à 100 % pour le traitement des avortements incomplets et des fausses couches.
- L'évacuation utérine à l'aide de techniques médicamenteuses avec le misoprostol présente une alternative au traitement chirurgical qui est souvent non disponible dans les milieux pauvres et pourrait être lié à une morbidité significative.
- Le misoprostol est peu coûteux et constitue par conséquent un moyen abordable quoique sûr et efficace, de traiter cette condition obstétricale commune.
- Le misoprostol ne présente pas de danger. Plus de 600 études portant sur l'utilisation du misoprostol en obstétrique et en gynécologie, ont été publiées et ont concerné bien plus de 90 000 femmes.
- Dans une grande partie du monde en développement, l'avortement incomplet contribue à la morbidité et mortalité maternelles de manière disproportionnée.

Telle que décrite sur le site Web de l'OMS, la Liste modèle des médicaments essentiels constitue un guide pour la mise au point de listes nationales et institutionnelles de médicaments essentiels. Au cours des 30 dernières années, la Liste modèle s'est traduite par une acceptation générale du concept selon lesquels les médicaments essentiels constituent un moyen prépondérant de promouvoir l'équité en matière de santé. Les médicaments essentiels sont sélectionnés compte dûment tenu de la prévalence de la maladie, des données relatives à l'efficacité, à l'innocuité et à la rentabilité comparative.

La Liste modèle constitue le point de départ pour la sélection des médicaments en situation d'urgence. En conséquence, la LME guide les interventions des agences d'aide humanitaire aux demandes d'aide formulées par les pays confrontés à de graves situations d'urgence. La préparation aux situations d'urgence est facilitée par la standardisation des médicaments et des besoins en fournitures médicales lors des situations d'urgence, tel que décrit dans la Trousse médicale d'urgence interorganismes et par le biais de la supervision des dons de médicaments appropriés telle que convenue dans les Directives interorganismes sur les dons de médicaments.

Les doses recommandées pour le traitement de l'avortement incomplet et de l'avortement spontané sont :

- Une dose orale unique de 600 microgrammes
- Une dose sublinguale de 400 microgrammes

Pour de plus amples informations, veuillez contacter empinfo@who.int ou pubinfo@gynuity.org.